

N° 67 – DÉCEMBRE 2012

INFORMATIONS STATISTIQUES

SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, EN NOVEMBRE 2012

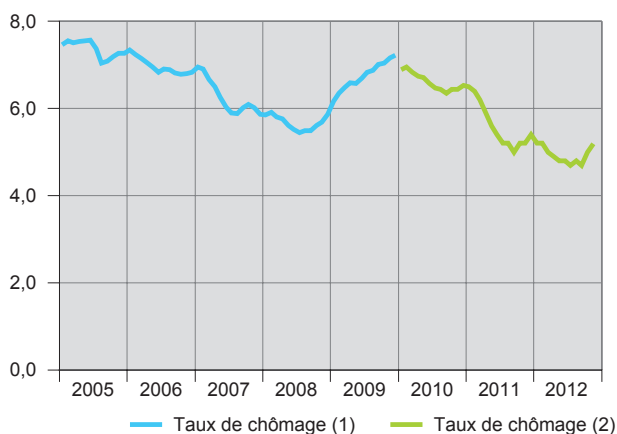
Dans le canton de Genève, le taux de chômage augmente de 0,2 point de pourcentage en un mois et s'établit à 5,2% en novembre 2012. Il se retrouve ainsi au même niveau qu'en novembre 2011.

A l'échelon national, le taux de chômage progresse également de 0,2 point de pourcentage et atteint 3,1% en novembre 2012; il y a un an, il était à 2,7%.

Fin novembre, le canton compte 12166 chômeurs inscrits. En glissement annuel, la tendance à la baisse enregistrée depuis plus de deux ans s'estompe (-0,8% en novembre et -4,6% en octobre).

L'introduction au 1^{er} février 2012 de la nouvelle loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) rend toujours certaines comparaisons annuelles délicates.

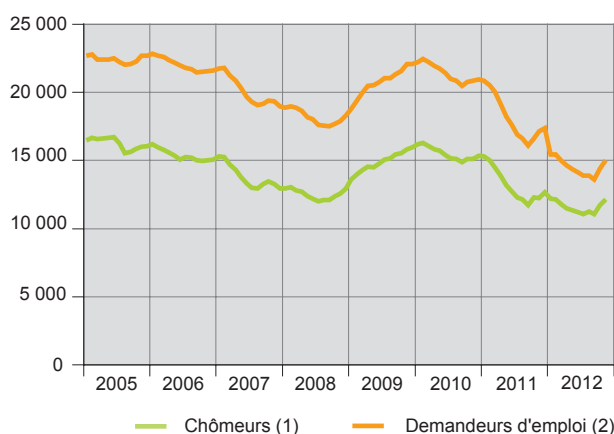
Taux de chômage dans le canton
En %



(1) Jusqu'en 2009, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le RFP 2000.

(2) Dès 2010, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée à partir du relevé structurel de la population 2010.

Demandeurs d'emploi et chômeurs dans le canton
Effectif



(1) Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.

(2) Toutes les personnes inscrites à un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail
Office fédéral de la statistique (OFS) / Office cantonal de la statistique (OCSTAT) - Enquête suisse sur la population active

	Novembre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		absolue	en %	absolue	en %
Taux de chômage, en % (1)					
Genève	5,2	0,2	///	0,0	///
Suisse	3,1	0,2	///	0,3	///
Chômeurs inscrits dans le canton					
Effectif total, en fin de mois (2)	12 166	453	3,9	- 92	- 0,8
Chômeurs de 15 à 24 ans (2)	1 213	71	6,2	112	10,2
Chômeurs depuis plus d'une année (2)	2 346	29	1,3	- 785	- 25,1
Chômeurs arrivés en fin de droits (3)	177	- 133	- 42,9	- 108	- 37,9
Entrées (4)	2 063	- 351	- 14,5	- 504	- 19,6
Sorties (5)	1 608	- 161	- 9,1	- 971	- 37,7
Durée moyenne du chômage, en jour					
Genève	224	- 6	- 2,8	- 71	- 24,1
Suisse	186	- 6	- 3,2	- 15	- 7,5
Demandeurs d'emploi inscrits dans le canton					
Effectif total, en fin de mois (6)	15 030	628	4,4	- 2 087	- 12,2
Demandeurs d'emploi non-chômeurs (7)	2 864	175	6,1	- 1 995	- 41,1
Entrées (8)	1 891	- 346	- 15,5	- 224	- 10,6
Sorties (9)	1 262	- 190	- 13,1	- 346	- 21,5
Personnes bénéficiant des mesures cantonales (10)					
Effectif total	400	25	6,7	- 230	- 36,5
Réductions d'horaire de travail (RHT) dans le canton (11)					
Entreprises autorisées	36	- 2	- 5,3	10	38,5
Travailleurs concernés	764	13	1,7	179	30,6
Licenciements collectifs annoncés à l'OCE (12)					
Entreprises	6	- 7	- 53,8	- 3	- 33,3
Personnes licenciées	79	- 395	- 83,3	- 31	- 28,2
dont résidant dans le canton	61	- 161	- 72,5	9	17,3

(1) Taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le recensement fédéral de la population 2010.

(2) Personnes annoncées auprès d'un office régional de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.

(3) Une personne en fin de droits est une personne qui a épuisé la totalité des journées indemnisables par l'assurance-chômage auxquelles elle avait droit. A noter : cette statistique ne considère que l'extinction du droit aux indemnités versées par les caisses d'assurance-chômage et ne tient pas compte des aides cantonales et communales (résultats provisoires fournis par les caisses d'assurance-chômage).

(4) Somme des nouvelles inscriptions au chômage avec le statut de «chômeur» et des passages du statut de «non-chômeur» à celui de «chômeur».

(5) Les sorties se composent des désinscriptions de chômeurs et des passages du statut de «chômeur» à celui de «non-chômeur».

(6) Toutes les personnes inscrites auprès d'un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

(7) Demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un office régional de placement mais qui, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou ont un emploi.

(8) Nouvelles inscriptions de dossiers au cours du mois sous revue.

(9) Annulations de dossiers effectuées au cours du mois sous revue.

(10) Les mesures cantonales regroupent les allocations de retour en emploi (ARE), les personnes en programme cantonal d'emploi et de formation (PCEF) et les emplois de solidarité (EdS).

(11) Préavis d'autorisation de réduction d'horaire de travail délivrés par l'OCE à des entreprises d'au moins six travailleurs.

(12) Selon la date d'annonce à l'OCE. Licenciements de six personnes ou plus (chiffres provisoires).

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail

Symboles

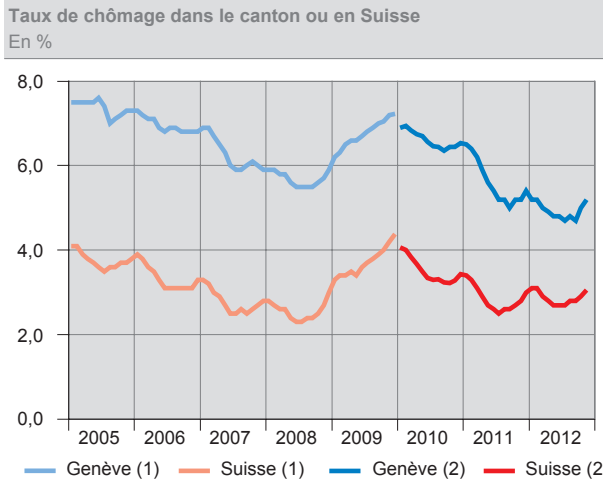
- : valeur nulle

/// : aucune donnée ne peut correspondre à la définition

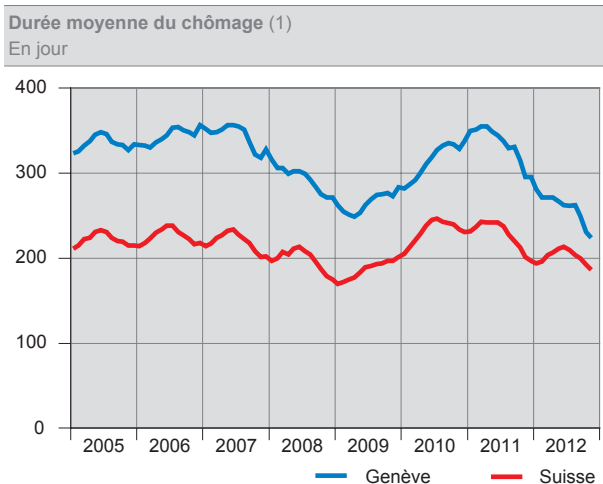
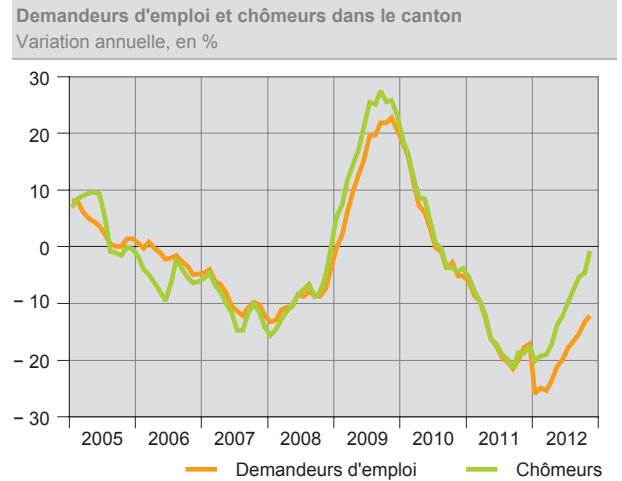
Remarque : l'introduction au 1^{er} février 2012 de la nouvelle loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) rend certaines comparaisons annuelles délicates.

COMPLÉMENTS D'INFORMATION

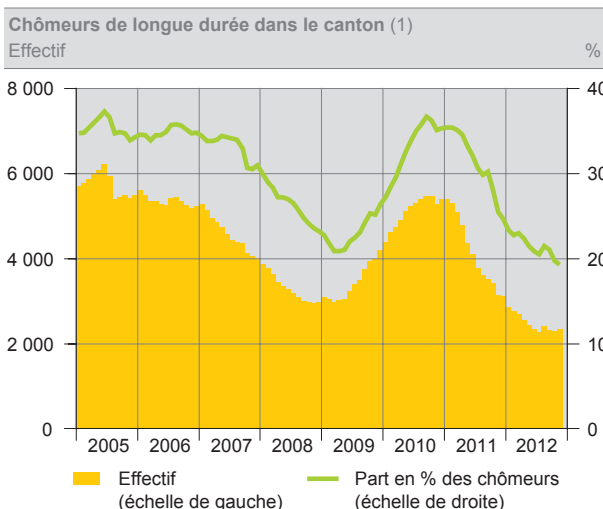
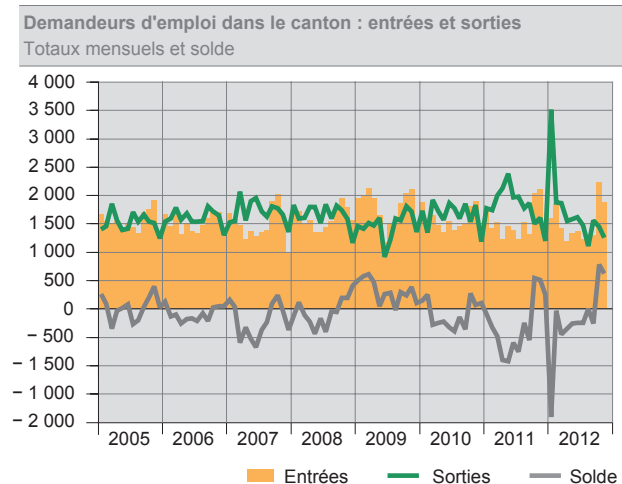
http://www.ge.ch/statistique/domaines/03/03_03/apercu.asp



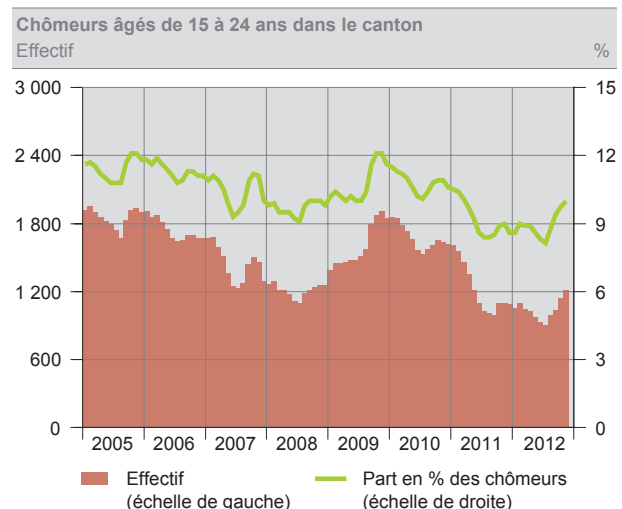
(1) Jusqu'en 2009, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le RFP 2000.
 (2) Dès 2010, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée à partir du relevé structurel de la population 2010.



(1) Durée totale du chômage divisée par l'effectif de chômeurs en fin de mois. En nombre de jours.



(1) Chômeurs inscrits depuis plus d'un an.



Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail